



éduscol

Concours général des lycées

Rapport de jury Sciences économiques et sociales session 2009

Classe terminale ES

Rapport de Martine BOLLIGER, IA-IPR,
présidente du jury

Février 2010

RAPPORT DE JURY

Trois prix et trois accessits ont été décernés pour cette session 2009.

Ces bons résultats sont sans doute liés à une large diffusion du rapport du jury auprès des professeurs et des élèves. Mieux informés sur les exigences liées à l'épreuve du concours général, les candidats se préparent plus efficacement.

Pour la session 2009 le nombre de candidats qui ont composé en sciences économiques et sociales s'élève à 548, soit une progression honorable de 15% par rapport à la session 2008.

I-Comment aborder l'épreuve du concours général ?

L'épreuve du concours général diffère de la dissertation du baccalauréat puisque le candidat ne dispose pas de documents pour guider sa réflexion. Cette caractéristique exige évidemment un effort particulier de mémorisation des connaissances acquises grâce aux cours des professeurs et aux lectures personnelles. Toutefois si, lors de chaque session, le jury souligne que certaines copies révèlent une culture disciplinaire et générale très supérieure à celle des élèves de Terminale, les candidats ne sauraient en conclure qu'un savoir encyclopédique est attendu au concours général. Il est donc opportun de rappeler que l'épreuve du concours général est accessible aux élèves qui ont des connaissances solides, qui maîtrisent les démarches intellectuelles exigibles au baccalauréat et qui respectent les règles de la syntaxe et de l'orthographe.

Les sujets du concours général portent sur des problématiques très larges. L'expérience des sessions depuis 2000 montre que deux types de formulation ont été proposés : soit l'analyse d'un problème (2000, 2001, 2006, 2007, 2008 et 2009), soit la mise en relation de deux concepts (2002, 2003, 2004 et 2005). Mais on ne saurait en inférer l'existence de règles préétablies limitant les modes de questionnement. Les champs des sujets sont ceux des disciplines qui constituent les sciences économiques et sociales : science économique, sociologie et science politique.

Les candidats doivent évidemment s'attendre à ce que le sujet posé se démarque du programme de Terminale et des libellés des épreuves du baccalauréat, même si ce sujet exige, pour son traitement, les connaissances et les savoir-faire acquis en classe.

II-Le sujet de la session 2009

La dissertation du concours général obéit au cahier des charges de toute dissertation de sciences économiques et sociales. Rédiger une dissertation revient à produire une démarche, mobiliser des connaissances et respecter des exigences formelles.

La démarche

Le sujet porte sur un thème central et récurrent dans l'histoire de la pensée économique. Si la question posée peut à l'évidence être éclairée par la conjoncture actuelle, sa formulation centrée sur le verbe « devoir » appelle une réflexion sur la pertinence et la légitimité de l'action publique. Les candidats qui ne se sont pas interrogés sur le choix de ce verbe ont privilégié une réflexion sur le degré et les modalités de l'action publique se limitant trop souvent à opposer les arguments des partisans et des adversaires de l'intervention de l'État.

L'approche en termes de « plus ou moins d'État » ne fait d'ailleurs pas obstacle à un questionnement de qualité pour autant que le candidat s'interroge sur la pertinence de l'intervention étatique par rapport à la croissance économique et à ses facteurs. Si l'État est cité parmi les facteurs de croissance, il convient de déterminer si son intervention est efficace. Les meilleures copies sont donc celles qui posent la question du choix collectif opéré par la société en ce qui concerne l'intervention de l'État dans la vie économique et qui précisent les objectifs assignés à cette intervention. En effet, si l'État intervient dans la vie économique, il ne le fait pas partout pour les mêmes raisons. Dans certains cas, l'État veut favoriser voire maximiser la croissance ; dans d'autres cas, il se préoccupe des impacts sociaux et environnementaux de cette croissance. La définition précise des objectifs de l'intervention de l'État est donc incontournable pour apprécier son efficacité : il n'y a pas d'efficacité dans l'absolu.

Le cadre spatio-temporel n'est pas donné dans le sujet. Le jury attend cependant que les candidats le précisent en justifiant leur choix. Les références à plusieurs pays développés à économie de marché sont bienvenues, de même qu'une évocation de la situation particulière des économies planifiées ou de celle des pays combinant régulation par le plan et par le marché. Par ailleurs il est opportun de ne pas limiter la réflexion aux périodes de crise. La dimension historique et politique du sujet doit inviter les candidats à prendre en compte d'autres déterminants, notamment les nouvelles contraintes écologiques qui sont au cœur de certains questionnements des programmes de première et de terminale.

Les connaissances appréciées par le jury

Le sujet proposé exige une définition précise des termes d'État, de vie économique et d'intervention.

L'État peut être défini comme le pouvoir politique qui, en régime démocratique, est l'émanation des opinions majoritaires et de l'intérêt général. Ce qui induit évidemment que l'action publique est guidée par le souci du « bien commun ».

La vie économique concerne les activités de production, de consommation et de répartition des richesses. Elle met en contact des acteurs économiques qui entretiennent entre eux des relations de nature diverse. Le champ de réflexion est donc large et ne saurait se borner à une interrogation sur le rôle respectif de l'État et du marché.

L'intervention induit évidemment une référence aux instruments d'intervention de l'État.

Le sujet suppose une mobilisation des acquis des programmes de Première (État, marché, externalités, biens collectifs, contrainte extérieure, réglementation et régulation) et de Terminale où le thème de l'État est récurrent dans les problématiques essentielles du programme.

Les copies remarquables se sont distinguées par une analyse personnelle du sujet et des références qui dépassent le cadre habituel de la classe de Terminale comme, par exemple, l'optimum de Pareto, la loi de Wagner, l'école du Public Choice, la théorie des anticipations rationnelles, le théorème d'Haavelmo, la loi d'Okun, les travaux de Stiglitz, Lucas, Barro, Krugman, North, Salin, Artus, Lordon notamment.

Le jury a apprécié les copies des candidats qui croisent les analyses libérale, keynésienne et marxiste. Ces candidats expliquent comment l'analyse libérale prend en compte les défaillances du marché. Ils mettent l'accent sur le phénomène des externalités positives (théorie de la croissance endogène) et négatives (effets induits sur l'environnement, principe du pollueur-payeur). Ils soulignent les conditions historiques de l'émergence de l'analyse keynésienne. Ils montrent, par des exemples précis (nationalisations, régulation économique), l'influence de cette analyse après la seconde guerre mondiale et mettent l'accent sur ses effets (croissance et évolution structurelle des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires). Ils expliquent comment l'approche marxiste, par le biais du concept de capitalisme

monopoliste d'État, considère que l'intervention publique sert prioritairement l'intérêt du système capitaliste.

Le jury est ouvert à des références théoriques très diverses sous réserve que celles-ci soient pertinentes par rapport au sujet du concours. La mobilisation sans justification d'un nombre important d'auteurs se révèle toujours dommageable à la rigueur de l'analyse et donc à la qualité du devoir.

Quelles que soient les approches théoriques mobilisées pour l'argumentation, il est opportun, dans le cadre de ce sujet, de soulever la question du retour à un certain pragmatisme concernant l'intervention de l'État. En effet les défaillances du marché ont fait évoluer les représentations et les décisions en ce qui concerne les lignes de partage entre initiative privée et intervention publique. Les bonnes copies mentionnent d'ailleurs la remise en cause des impôts et des dépenses publiques (révolte des contribuables, analyse de Friedman), l'impact de la mondialisation et de la globalisation financière sur les politiques publiques et les nouveaux cadres de l'action publique (Traité de Maastricht, Pacte de stabilité et de croissance). Elles soulignent le renouveau des théories relatives à l'intervention de l'État.

Les règles formelles

La dissertation est une épreuve qui exige le respect de règles formelles, permettant au candidat de structurer sa pensée et de guider la lecture de la copie. Les meilleures copies respectent l'architecture classique de la dissertation et comportent deux ou trois parties. Elles introduisent le sujet par des références pertinentes à l'actualité et ouvrent la problématique sur des questions plus larges comme la redistribution des richesses, la régulation de la vie économique, la gestion des externalités générées par l'activité économique et la mise en œuvre d'une action supranationale.

Une matérialisation aisément identifiable par le correcteur des parties, sous-parties, paragraphes et transitions est appréciée. La qualité calligraphique de l'écriture intervient également dans l'appréciation de la copie ; certains devoirs ont été pénalisés du fait d'une lecture difficile.

La maîtrise de la langue

Les candidats doivent prendre conscience que la maîtrise de la langue, outre les connaissances théoriques et factuelles attendues dans une copie, est un élément qui intervient de manière importante et donc discriminante dans l'appréciation du devoir. Des copies révélant de solides connaissances et une approche pertinente du sujet n'ont pas été récompensées en raison d'une orthographe défaillante.